



MAIRIE DE THIVIERS

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2017

RAPPORT CONSEIL MUNICIPAL

Ordre du Jour :

- 1) Approbation du Compte rendu de la séance du 24 mars 2017
- 2) Comptes Administratifs 2016 : Examen et approbation
- 3) Comptes de Gestion du Trésorier
- 4) Affectation des résultats Budget Commune
- 5) Affectation des résultats Budgets Assainissement, Eau, Cinéma
- 6) Vote des taux 2016
- 7) Budgets Primitifs 2016 : Commune, Assainissement, Eau, Cinéma
- 8) Lissage des taux de Foncier Non Bâti de la communauté des communes des Marches du PériG'or Limousin Thiviers – Jumilhac
- 9) Questions diverses

Monsieur le Maire demande à rajouter un point à l'ordre du jour concernant la modification de la délibération relative au versement des indemnités des élus.

Le Conseil municipal accepte de rajouter ce point à l'ordre du jour.

1 – Approbation du Compte rendu de la séance du 24 mars 2017

Monsieur le Maire remet sur table le compte rendu et propose qu'il soit approuvé lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

Le Conseil municipal accepte cette proposition.

2 - Comptes Administratifs 2016 : Examen et approbation

Lors de cette séance, il est présenté et examiné les comptes administratifs 2016 :

- **COMPTE ADMINISTRATIF de l'EAU**

COMMUNE DE THIVIERS - 24 - EAUX DE THIVIERS		CA	2016
II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 34 826,83	G 304 851,32	G-A 270 024,49
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068)	B 39 984,27	H 103 455,93	H-B 63 471,66

REPORTS DE L'EXERCICE 2015	Report en section d'exploitation (002)	C (si déficit)	I 515 687,32 (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 131 286,08 (si excédent)	

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 74 811,10	Q= G+H+J 1 055 280,65	=Q-P 980 469,55

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2017 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00	
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2017	= E+F 0,00	= K+L 0,00	

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 34 826,83	= G+H+K 820 538,64	785 711,81
	Section d'investissement	= B+D+F 39 984,27	= H+J+L 234 742,01	194 757,74
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 74 811,10	= G+H+H+J+K+L 1 055 280,65	980 469,55

Le Conseil Municipal doit statuer sur le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par le Maire.

Après présentation des comptes, le Conseil Municipal sous la Présidence de M. MAZEAUD Pascal (M. le Maire ayant quitté la salle au moment du vote),

CONSTATE l'exactitude des comptes identiques au compte de gestion de Monsieur le Receveur Municipal,
CONSTATE l'exactitude des reports et la sincérité des restes à réaliser,
APPROUVE le compte administratif 2016 du Budget EAUX

• **COMPTE ADMINISTRATIF de L'ASSAINISSEMENT**

COMMUNE DE THIVIERS - 24 - ASSAINISSEMENT DE THIVIERS		CA	2016
II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 224 050,84	G 275 799,27	G-A 51 748,43
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068)	B 108 593,26	H 41 617,39	H-B -66 975,87

REPORTS DE L'EXERCICE 2015	Report en section d'exploitation (002)	C (si déficit) 56 492,23	I (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit) 83 268,28	J (si excédent)	

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P=A+B+C+D 415 912,38	Q=G+H+J 373 908,89	=Q-P -42 003,49

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2017 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00	
	Section d'investissement	F 4 360,80	L 177 000,00	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2017	=E+F 4 360,80	=K+L 177 000,00	

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	=A+C+E 224 050,84	=G+H+K 332 291,50	108 240,66
	Section d'investissement	=B+D+F 196 222,34	=H+J+L 218 617,39	22 395,05
	TOTAL CUMULE	=A+B+C+D+E+F 420 273,18	=G+H+I+J+K+L 550 908,89	130 635,71

Le Conseil Municipal doit statuer sur le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par le Maire.

Après présentation des comptes, le Conseil Municipal sous la Présidence de M. MAZEAUD Pascal (M. le Maire ayant quitté la salle au moment du vote),

CONSTATE l'exactitude des comptes identiques au compte de gestion de Monsieur le Receveur Municipal,

CONSTATE l'exactitude des reports et la sincérité des restes à réaliser,

APPROUVE le compte administratif 2016 du Budget ASSAINISSEMENT

- **COMPTE ADMINISTRATIF CINEMA**

COMMUNE DE THIVIERS - 24 - CINEMA DE THIVIERS		CA 2016	
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	
EXECUTION DU BUDGET			
		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 101 769,85	G 118 126,44
	Section d'investissement	B 7 468,00	H 110,66
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2015	Report en section de fonctionnement (002)	C 2 387,65 (si déficit)	I (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 2 387,65 (si excédent)
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D 111 625,50	= G+H+J 120 624,75
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2017 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2017	= E+F 0,00	= K+L 0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 104 157,50	= G+I+K 118 126,44
	Section d'investissement	= B+D+F 7 468,00	= H+J+L 2 498,31
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 111 625,50	= G+H+I+J+K+L 120 624,75

Le Conseil Municipal doit statuer sur le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par le Maire.

Après présentation des comptes, le Conseil Municipal sous la Présidence de Monsieur MAZEAUD Pascal (M. le Maire ayant quitté la salle au moment du vote),

CONSTATE l'exactitude des comptes identiques au compte de gestion de Monsieur le Receveur Municipal,

CONSTATE l'exactitude des reports et la sincérité des restes à réaliser,

APPROUVE le compte administratif 2016 du Budget CINEMA

• **COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL**

COMMUNE DE THIVIERS - 24 - COMMUNE DE THIVIERS		CA	2016
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	3 091 333,00	G	3 245 325,32
	Section d'investissement	B	834 526,05	H	461 175,01

REPORTS DE L'EXERCICE 2015	Report en section de fonctionnement (002)	C	(si déficit)	I	848 348,82 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	450 919,41 (si déficit)	J	(si excédent)

TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	4 376 778,46	= G+H+I+J	4 554 849,15
--------------------------------	--	-----------	--------------	-----------	--------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2017 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	57 236,47	L	201 092,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2017	= E+F	57 236,47	= K+L	201 092,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	3 091 333,00	= G+H+K	4 093 674,14
	Section d'investissement	= B+D+F	1 342 681,93	= H+J+L	662 267,01
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	4 434 014,93	= G+H+I+J+K+L	4 755 941,15

Le Conseil Municipal doit statuer sur le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par le Maire.

Après présentation des comptes, le Conseil Municipal sous la Présidence de M. MAZEAUD Pascal (M. le Maire ayant quitté la salle au moment du vote), constate une erreur matérielle sur le tableau récapitulatif de présentation du Chapitre 012. Mmes COURNIL ; HYVOZ et Mrs DOBBELS, MOUTON et BOST demandent à ne pas voter le Conseil administratif lors de cette séance.

Pascal MAZEAUD accepte cette proposition et rappelle que le Compte administratif doit être voté avant le 30 juin. Par conséquent, il propose à l'assemblée que le BP 2017 sera voté par anticipation des résultats compte tenu du Compte de Gestion remis par le Trésorier.

Le conseil Municipal

ACCEPTE de reporter l'examen du COMPTE ADMINISTRATIF 2016

ACCEPTE d'anticiper les résultats pour le vote du BP 2017

3) Examen et approbation des Comptes de Gestion 2016

Le Conseil Municipal après s'être fait présenté le budget primitif et les budgets annexes de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de la Commune de Thiviers de l'exercice 2016,

Après s'être assuré que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016,

statuant sur l'exécution des budgets de la Commune de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et annexes,

statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le Conseil Municipal,

DECLARE que les comptes de gestion dressés pour la Commune de Thiviers pour l'exercice 2016 pour le Budget principal et les budgets annexes par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observations ni et ni réserves de sa part.

APPROUVE les comptes de gestion 2016

4) Anticipation des résultats du BP 2016 : Budget Principal

En application de la procédure d'anticipation des résultats compte tenu de la fourniture et de l'approbation des comptes de gestion 2016, les résultats sont anticipés par l'assemblée délibérante.

Le Compte de gestion présente :

Un solde d'exécution de fonctionnement de :

- a) Résultats de l'exercice : 153 992.32
 - b) Résultats antérieurs reportés : 848 348.82
- Résultats à reporter (a+b) : 1 002 341.14**

Un solde d'exécution d'investissement de (D):

- a) Résultats de l'exercice : - 373 351.04
 - b) Résultats antérieurs reportés : - 450 919.41
- Résultats à reporter (a+b) : - 824 270.45**

Un solde des RAR d'Investissement (E) :

- a) Dépenses : - 57 236.47
 - b) Recettes : 201 092
- Résultat (a+b) : 143 855.53**

Décision d'affectation des résultats par anticipation:

Fonctionnement R 002 : 117 594.78

Investissement D 001 : 824 270.45

Affectation en Réserve R 1068 en Investissement : 884 746.36

Le Conseil municipal ayant délibéré,

DECIDE

1 – D'ANTICIPER les résultats comme ci-dessus indiqué et de les inscrire au BP 2017.

5) Affectation des résultats Budgets annexes :

Budget annexe EAU :

En application de la procédure d'affectation des résultats en M14, les résultats sont affectés par l'assemblée délibérante après constatation des résultats définitifs au moment du vote du Compte Administratif.

Le Compte Administratif présente :

Un solde d'exécution de fonctionnement de :

- a) Résultats de l'exercice : 270 024.49
 - b) Résultats antérieurs reportés : 515 687.32
- Résultats à reporter (a+b) : 785 711.81**

Un solde d'exécution d'investissement de (D):

- a) Résultats de l'exercice : 63 471.66
 - b) Résultats antérieurs reportés : 131 286.08
- Résultats à reporter (a+b) : 194 757.74**

Un solde des RAR d'Investissement (E) :

- a) Dépenses : 0
 - b) Recettes : 0
- Résultat (a+b) : 0**

Décision d'affectation :

Fonctionnement R 002 : 785 711.81

Investissement R 001 : 194 757.74

Le Conseil municipal ayant délibéré,

DECIDE

1 – D'approuver l'affectation des résultats comme ci-dessus indiqué ;

Budget annexe Assainissement

En application de la procédure d'affectation des résultats en M14, les résultats sont affectés par l'assemblée délibérante après constatation des résultats définitifs au moment du vote du Compte Administratif.

Le Compte Administratif présente :

Un solde d'exécution de fonctionnement de :

- c) Résultats de l'exercice : 51 748.43
 - d) Résultats antérieurs reportés : 56 492.23
- Résultats à reporter (a+b) : 108 240.66**

Un solde d'exécution d'investissement de (D):

- c) Résultats de l'exercice : - 66 975.87
 - d) Résultats antérieurs reportés : - 83 268.28
- Résultats à reporter (a+b) : - 150 244.15**

Un solde des RAR d'Investissement (E) :

- c) Dépenses : - 4 360.8
 - d) Recettes : 177 000
- Résultat (a+b) : 172 639.2**

Décision d'affectation :

Fonctionnement R 002 : 108 240.66

Investissement D 001 : - 150 244.15

Le Conseil municipal ayant délibéré,

DECIDE

1 – D'approuver l'affectation des résultats comme ci-dessus indiqué ;

Budget Cinéma

En application de la procédure d'affectation des résultats en M14, les résultats sont affectés par l'assemblée délibérante après constatation des résultats définitifs au moment du vote du Compte Administratif.

Le Compte Administratif présente :

Un solde d'exécution de fonctionnement de :

- e) Résultats de l'exercice : 16 356.49
 - f) Résultats antérieurs reportés : - 2 387.65
- Résultats à reporter (a+b) : 13 968.94**

Un solde d'exécution d'investissement de (D):

- e) Résultats de l'exercice : - 7 357.34
 - f) Résultats antérieurs reportés : 2 387.65
- Résultats à reporter (a+b) : - 4 969.69**

Un solde des RAR d'Investissement (E) :

- e) Dépenses : 0
 - f) Recettes : 0
- Résultat (a+b) : 0**

Décision d'affectation :

Fonctionnement R 002 : 8 999.25

Investissement D 001 : - 4 969.69 (D)

Affectation en Réserve R 1068 en Investissement : 4 969.69

Le Conseil municipal ayant délibéré,

DECIDE

1 – D'approuver l'affectation des résultats comme ci-dessus indiqué ;

6) Vote des taux 2017 :

Après en avoir délibéré, POUR : 14, CONTRE : 6, ABSTENTION : 2, le Conseil Municipal DECIDE de voter les taux suivants pour 2017 :

	2016	2017
Taxe d'habitation	9,42%	14,80%
Taxe Foncier Bâti	30,47%	30,47%
Taxe Foncier Non bâti	80,03%	80,03%

7) Examen et adoption du BUDGET PRINCIPAL et des BUDGETS ANNEXES :

Budget Principal :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal : POUR : 17, CONTRE : 5

VOTE le budget primitif 2017 COMMUNE qui s'équilibre comme suit :

- Dépenses et Recettes d'exploitation : 3 348 231.78 €
- Dépenses et Recettes d'Investissement : 1 334 180.05 €

Présentation générale du budget COMMUNE – Vue d'ensemble

COMMUNE DE THIVIERS - 24 - COMMUNE DE THIVIERS		BP	2017
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1
FONCTIONNEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 348 231,78	3 230 637,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 117 594,78
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	3 348 231,78	3 348 231,78
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
	CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	452 673,13	1 133 088,05
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	57 236,47	201 092,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 824 270,45	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	1 334 180,05	1 334 180,05
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (4)	4 682 411,83	4 682 411,83

Budget Eau :

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

VOTE le budget primitif 2017 Eau qui s'équilibre comme suit :

- Dépenses et Recettes d'exploitation : 1 069 721.81 €
- Dépenses et Recettes d'Investissement : 1 209 479.55 €

Présentation générale du budget EAU – Vue d'ensemble

COMMUNE DE THIVIERS - 24 - EAUX DE THIVIERS		BP	2017
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	
EXPLOITATION			
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
	CREDITS D'EXPLOITATION PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 069 721,81	284 010,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 785 711,81
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	1 069 721,81	1 069 721,81
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
	CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	1 209 479,55	1 014 721,81
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 194 757,74
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	1 209 479,55	1 209 479,55
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	2 279 201,36	2 279 201,36

Budget Assainissement :

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

VOTE le budget primitif 2017 Assainissement qui s'équilibre comme suit :

- Dépenses et Recettes d'exploitation : 339 218,66 €
- Dépenses et Recettes d'Investissement : 326 143.66 €

Présentation générale du budget ASSAINISSEMENT – Vue d'ensemble

COMMUNE DE THIVIERS - 24 - ASSAINISSEMENT DE THIVIERS		BP	2
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	
EXPLOITATION			
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
	CREDITS D'EXPLOITATION PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	339 218,66	230 978,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 108 240,66
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	339 218,66	339 218,66
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
	CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	171 538,71	149 143,66
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)	4 360,80	177 000,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 150 244,15	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	326 143,66	326 143,66
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	665 362,32	665 362,32

Budget Cinéma :

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

VOTE le budget primitif 2017 Cinéma qui s'équilibre comme suit :

- Dépenses et Recettes d'exploitation : 146 692 €
- Dépenses et Recettes d'Investissement : 10 801,69 €

Présentation générale du budget CINEMA – Vue d'ensemble

COMMUNE DE THIVIERS - 24 - CINEMA DE THIVIERS		BP
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1
FONCTIONNEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
CREDITS DE FONCTIONNEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	146 692,00	137 692,75
+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	146 692,00	146 692,00
INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	5 832,00	10 801,69
+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 4 969,69
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	10 801,69	10 801,69
TOTAL		
TOTAL DU BUDGET (4)	157 493,69	157 493,69

8) Lissage des taux de Foncier Non Bâti de la communauté des communes des Marches du PériG'or Limousin Thiviers - Jumilhac

Par délibérations concordantes de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale et du conseil municipal de la commune concernée, les taux intercommunaux votés peuvent être appliqués de manière progressive par fractions égales sur une période maximale de douze années, sous réserve que le rapport entre ces taux et les taux votés par le conseil municipal l'année du rattachement de cette commune soit supérieur à 10 %.

Pour le taux de foncier non bâti, toutes les communes entrantes peuvent y prétendre à l'exception des communes de Lempzours et St Jean de Côte.

Il est proposé au conseil d'opter pour le lissage du taux de foncier non bâti communautaire sur une période de trois ans, sa mise en œuvre étant subordonnée à des délibérations concordantes des communes concernées.

Pour information :

CCPT
TFNB 2016 : 5.61%

CCMPL
TFNB 2017 : 10.16%

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- ***DECIDE d'opter pour le lissage du taux de foncier non bâti communautaire sur une période de trois ans.***

9) Indemnité de fonctions des élus à compter du 1^{er} janvier 2017

La délibération n° 2015/10/03 en date du 9 octobre 2015 fixe les modalités d'attribution des indemnités de fonctions des élus à compter du 9 octobre 2015.

Le décret 2017-85 du 26 janvier 2017 relatif à la modification de la rémunération des personnels civils et militaires de l'état, des personnels des collectivités territoriales et des personnels des établissements publics d'hospitalisation, modifie les tableaux de correspondance entre indices bruts et majorés à compter du 1^{er} janvier 2017. Les indemnités sont calculées en appliquant le pourcentage du barème lié à la population de la commune à la valeur de l'indice terminal brut.

Ces indemnités seront automatiquement revalorisées en fonction de l'évolution de la valeur du point d'indice de la fonction publique et payées mensuellement.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal,

ACCEPTE cette proposition

Questions diverses :



N° : 2017/04/01

MAIRIE DE THIVIERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE THIVIERS

Le jeudi 13 Avril 2017 à 21H00, le Conseil Municipal de la Commune de THIVIERS (Dordogne), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. COUTURIER Pierre-Yves, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. COUTURIER Pierre-Yves, M. MAZEAUD Pascal, M. VIRVALEIX Vincent, M. JUGE Jacques, Mme BAUDESSON Céline, Mme DEQUANT Céline, M. AMOUROUX Patrice, Mme ROBERTS Nicola, Mme DUBOST Marie-Françoise, Mme PETITJEAN Hélène, M. VILLEPONTOUX Michel, M. BONNET Henri, Mme FAVARD Marie, Mme BRUNESSAUX Nicole, M. REBIERE Michel, Mme HYVOZ Isabelle, Mme CURNIL Sylvie, M. DOBBELS Michel, M. MOUTON Benoit, M. BOST Benoît.

ABSENTS EXCUSES : Mme GRANERI Nathalie, Mme LEHAIR Carole.

ABSENTS :

POUVOIRS : Mme Nathalie GRANERI donne pouvoir à Mr Michel VILLEPONTOUX
Mme Carole LEHAIR donne pouvoir à Mme Céline DEQUANT

Date de convocation : 07 avril 2017

Nombre d'élus : 22

Nombre de présents : 20

Nombre de votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer

Mme DEQUANT Céline a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 – BUDGET ASSAINISSEMENT.

Le Conseil Municipal doit statuer sur le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par le Maire.

Après présentation des comptes, le Conseil Municipal sous la Présidence de M. MAZEAUD Pascal (M. le Maire ayant quitté la salle au moment du vote),

CONSTATE l'exactitude des comptes identiques au compte de gestion de Monsieur le Receveur Municipal,

CONSTATE l'exactitude des reports et la sincérité des restes à réaliser,

APPROUVE le compte administratif 2016 du Budget ASSAINISSEMENT

(La vue d'ensemble du compte administratif figure au verso)

Copie certifiée conforme par le Maire soussigné,
qui certifie en outre que la présente délibération a
été affichée, rendue exécutoire et adressée à
M. le Sous-Préfet de Nontron
Le Maire,



Pour le Maire,

Pascal MAZEAUD
adjoint délégué,

THIVIERS le 14 Avril 2017
Le Maire,

Pour le Maire,

Pascal MAZEAUD
adjoint délégué,



AR PREFECTURE

024-212405518-20170413-2017_04_01-DE
Regu le 21/04/2017

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 224 050,84	G 275 799,27	G-A 51 748,43
	Section d'investissement <small>(y compris les comptes 1064 et 1068)</small>	B 108 593,26	H 41 617,39	H-B -66 975,87

REPORTS DE L'EXERCICE 2015	Report en section d'exploitation (002)	C <small>(si déficit)</small>	I 56 492,23 <small>(si excédent)</small>
	Report en section d'investissement (001)	D <small>(si déficit)</small>	J <small>(si excédent)</small>

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P=A+B+C+D 415 912,38	Q=G+H+I+J 373 908,89	=Q-P -42 003,49

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2017 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 4 360,80	L 177 000,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2017	= E+F 4 360,80	= K+L 177 000,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 224 050,84	= G+H+K 332 291,50	108 240,66
	Section d'investissement	= B+D+F 196 222,34	= H+I+L 218 617,39	22 395,05
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 420 273,18	= G+H+I+J+K+L 550 908,89	130 635,71

AR PREFECTURE

024-212405518-20170413-2017_04_01-DE
Regu le 21/04/2017



N° : 2017/04/02

MAIRIE DE THIVIERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE THIVIERS

Le jeudi 13 Avril 2017 à 21H00, le Conseil Municipal de la Commune de THIVIERS (Dordogne), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. COUTURIER Pierre-Yves, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. COUTURIER Pierre-Yves, M. MAZEAUD Pascal, M. VIRVALEIX Vincent, M. JUGE Jacques, Mme BAUDESSON Céline, Mme DEQUANT Céline, M. AMOUROUX Patrice, Mme ROBERTS Nicola, Mme DUBOST Marie-Françoise, Mme PETITJEAN Hélène, M. VILLEPONTOUX Michel, M. BONNET Henri, Mme FAVARD Marie, Mme BRUNESSAUX Nicole, M. REBIERE Michel, Mme HYVOZ Isabelle, Mme COUNIL Sylvie, M. DOBBELS Michel, M. MOUTON Benoit, M. BOST Benoît.

ABSENTS EXCUSES : Mme GRANERI Nathalie, Mme LEHAIR Carole.

ABSENTS :

POUVOIRS : Mme Nathalie GRANERI donne pouvoir à Mr Michel VILLEPONTOUX
Mme Carole LEHAIR donne pouvoir à Mme Céline DEQUANT

Date de convocation : 07 avril 2017

Nombre d'élus : 22

Nombre de présents : 20

Nombre de votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer

Mme DEQUANT Céline a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 – BUDGET CINEMA.

Le Conseil Municipal doit statuer sur le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par le Maire.

Après présentation des comptes, le Conseil Municipal sous la Présidence de M. MAZEAUD Pascal (M. le Maire ayant quitté la salle au moment du vote),

CONSTATE l'exactitude des comptes identiques au compte de gestion de Monsieur le Receveur Municipal,

CONSTATE l'exactitude des reports et la sincérité des restes à réaliser,

APPROUVE le compte administratif 2016 du Budget CINEMA

(La vue d'ensemble du compte administratif figure au verso)

Copie certifiée conforme par le Maire soussigné,
qui certifie en outre que la présente délibération a
été affichée, rendue exécutoire et adressée à
M. le Sous-Préfet de Nontron
Le Maire,



Pour le Maire,
Pascal MAZEAUD
adjoint délégué,

THIVIERS le 14 Avril 2017

Le Maire,



AR PREFECTURE

024-212405518-20170413-2017_04_02-DE
Regu le 21/04/2017

Pascal MAZEAUD
adjoint délégué,

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	101 769,85	G	118 126,44
	Section d'investissement	B	7 468,00	H	110,66
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE 2015	Report en section de fonctionnement (002)	C	2 387,65 (si déficit)	I	- (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	- (si déficit)	J	2 387,65 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)			111 625,50 = A+B+C+D		120 624,75 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2017 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2017		0,00 = E+F		0,00 = K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement		104 157,50 = A+C+E		118 126,44 = G+I+K
	Section d'investissement		7 468,00 = B+D+F		2 498,31 = H+J+L
	TOTAL CUMULE		111 625,50 = A+B+C+D+E+F		120 624,75 = G+H+I+J+K+L

AR PREFECTURE

024-212405518-20170413-2017_04_02-DE
Reçu le 21/04/2017



N°2017/04/03

MAIRIE DE THIVIERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE THIVIERS

Le jeudi 13 Avril 2017 à 21H00, le Conseil Municipal de la Commune de THIVIERS (Dordogne), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. COUTURIER Pierre-Yves, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. COUTURIER Pierre-Yves, M. MAZEAUD Pascal, M. VIRVALEIX Vincent, M. JUGE Jacques, Mme BAUDESSON Céline, Mme DEQUANT Céline, M. AMOUROUX Patrice, Mme ROBERTS Nicola, Mme DUBOST Marie-Françoise, Mme PETITJEAN Hélène, M. VILLEPONTOUX Michel, M. BONNET Henri, Mme FAVARD Marie, Mme BRUNESSAUX Nicole, M. REBIERE Michel, Mme HYVOZ Isabelle, Mme COURNIL Sylvie, M. DOBBELS Michel, M. MOUTON Benoit, M. BOST Benoît.

ABSENTS EXCUSES : Mme GRANERI Nathalie, Mme LEHAIR Carole.

ABSENTS :

POUVOIRS : Mme Nathalie GRANERI donne pouvoir à Mr Michel VILLEPONTOUX
Mme Carole LEHAIR donne pouvoir à Mme Céline DEQUANT

Date de convocation : 07 avril 2017

Nombre d'élus : 22

Nombre de présents : 20

Nombre de votants : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer

Mme DEQUANT Céline a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 – BUDGET EAUX

Le Conseil Municipal doit statuer sur le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par le Maire.

Après présentation des comptes, le Conseil Municipal sous la Présidence de M. MAZEAUD Pascal (M. le Maire ayant quitté la salle au moment du vote),

CONSTATE l'exactitude des comptes identiques au compte de gestion de Monsieur le Receveur Municipal,

CONSTATE l'exactitude des reports et la sincérité des restes à réaliser,

APPROUVE le compte administratif 2016 du Budget EAUX

(La vue d'ensemble du compte administratif figure au verso)

Pour le Maire,

Pascal MAZEAUD
adjoint délégué,

THIVIERS le 14 Avril 2017

Le Maire

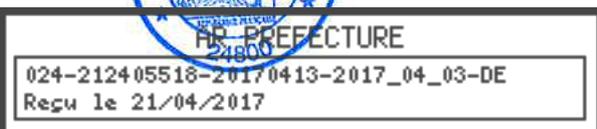
Copie certifiée conforme par le Maire soussigné,
qui certifie en outre que la présente délibération a
été affichée, rendue exécutoire et adressée à

M. le Sous-Préfet de Nontron

Le Maire,

Pour le Maire,

Pascal MAZEAUD
adjoint délégué,



024-212405518-20170413-2017_04_03-DE
Regu le 21/04/2017

COMMUNE DE THIVIERS - 24 - EAUX DE THIVIERS	CA 2016
---	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 34 826,83	G 304 851,32	G-A 270 024,49
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068)	B 39 984,27	H 103 455,93	H-B 63 471,66

REPORTS DE L'EXERCICE 2015	Report en section d'exploitation (002)	C (si déficit)	I 515 687,32 (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 131 286,08 (si excédent)	

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 74 811,10	Q= G+H+I+J 1 055 280,65	=Q-P 980 469,55

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2017 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00	
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2017	= E+F 0,00	= K+L 0,00	

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 34 826,83	= G+I+K 820 538,64	785 711,81
	Section d'investissement	= B+D+F 39 984,27	= H+J+L 234 742,01	194 757,74
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 74 811,10	= G+H+I+J+K+L 1 055 280,65	980 469,55

AR PREFECTURE

024-212405518-20170413-2017_04_03-DE
Regu le 21/04/2017



MAIRIE DE THIVIERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE THIVIERS

Le jeudi 13 Avril 2017 à 21H00, le Conseil Municipal de la Commune de THIVIERS (Dordogne), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. COUTURIER Pierre-Yves, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. COUTURIER Pierre-Yves, M. MAZEAUD Pascal, M. VIRVALEIX Vincent, M. JUGE Jacques, Mme BAUDESSON Céline, Mme DEQUANT Céline, M. AMOUROUX Patrice, Mme ROBERTS Nicola, Mme DUBOST Marie-Françoise, Mme PETITJEAN Héléne, M. VILLEPONTOUX Michel, M. BONNET Henri, Mme FAVARD Marie, Mme BRUNESSAUX Nicole, M. REBIERE Michel, Mme HYVOZ Isabelle, Mme COURNIL Sylvie, M. DOBBELS Michel, M. MOUTON Benoit, M. BOST Benoît.

ABSENTS EXCUSES : Mme GRANERI Nathalie, Mme LEHAIR Carole.

ABSENTS :

POUVOIRS : Mme Nathalie GRANERI donne pouvoir à Mr Michel VILLEPONTOUX
Mme Carole LEHAIR donne pouvoir à Mme Céline DEQUANT

Date de convocation : 07 avril 2017

Nombre d'élus : 22

Nombre de présents : 20

Nombre de votants : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer

Mme DEQUANT Céline a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

Affectation des résultats 2016 – Budget ASSAINISSEMENT :

Un solde d'exécution de fonctionnement de :

a) Résultats de l'exercice : 51 748.43

b) Résultats antérieurs reportés : 56 492.23

Résultats à reporter (a+b) : 108 240.66

Un solde d'exécution d'investissement de (D):

a) Résultats de l'exercice : - 66 975.87

b) Résultats antérieurs reportés : - 83 268.28

Résultats à reporter (a+b) : - 150 244.15

Un solde des RAR d'Investissement (E) :

a) Dépenses : - 4 360.8

b) Recettes : 177 000

Résultat (a+b) : 172 639.2

Décision d'affectation :

Fonctionnement R 002 : 108 240.66

Investissement D 001 : - 150 244.15

Le Conseil municipal ayant délibéré,

AR PREFECTURE

024-212405518-20170413-2017_04_04-DE
Regu le 21/04/2017

DECIDE

1 – D'approuver l'affectation des résultats comme ci-dessus indiqué ;

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Copie certifiée conforme par le Maire soussigné,
qui certifie en outre que la présente délibération a
été affichée, rendue exécutoire et adressée à
M. le Sous-Préfet de Nontron
Le Maire,

THIVIERS le 14 Avril 2017
Le Maire,

Pour le Maire,
Pascal MAZEAUD
adjoint délégué,

Pour le Maire,
Pascal MAZEAUD
adjoint délégué,



AR PREFECTURE

024-212405518-20170413-2017_04_04-DE
Regu le 21/04/2017



MAIRIE DE THIVIERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE THIVIERS

Le jeudi 13 Avril 2017 à 21H00, le Conseil Municipal de la Commune de THIVIERS (Dordogne), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. COUTURIER Pierre-Yves, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. COUTURIER Pierre-Yves, M. MAZEAUD Pascal, M. VIRVALEIX Vincent, M. JUGE Jacques, Mme BAUDESSON Céline, Mme DEQUANT Céline, M. AMOUROUX Patrice, Mme ROBERTS Nicola, Mme DUBOST Marie-Françoise, Mme PETITJEAN Hélène, M. VILLEPONTOUX Michel, M. BONNET Henri, Mme FAVARD Marie, Mme BRUNESSAUX Nicole, M. REBIERE Michel, Mme HYVOZ Isabelle, Mme COURNIL Sylvie, M. DOBBELS Michel, M. MOUTON Benoit, M. BOST Benoît.

ABSENTS EXCUSES : Mme GRANERI Nathalie, Mme LEHAIR Carole.

ABSENTS :

POUVOIRS : Mme Nathalie GRANERI donne pouvoir à Mr Michel VILLEPONTOUX
Mme Carole LEHAIR donne pouvoir à Mme Céline DEQUANT

Date de convocation : 07 avril 2017

Nombre d'élus : 22

Nombre de présents : 20

Nombre de votants : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer

Mme DEQUANT Céline a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

Affectation des résultats 2016 - Budget CINEMA :

Un solde d'exécution de fonctionnement de :

a) Résultats de l'exercice : 16 356.49

b) Résultats antérieurs reportés : - 2 387.65

Résultats à reporter (a+b) : 13 968.84

Un solde d'exécution d'investissement de (D):

a) Résultats de l'exercice : - 7 357.34

b) Résultats antérieurs reportés : 2 387.65

Résultats à reporter (a+b) : - 4 969.69

Un solde des RAR d'Investissement (E) :

a) Dépenses : 0

b) Recettes : 0

Résultat (a+b) : 0

Décision d'affectation :

Fonctionnement D 023 : 5 731.69

Fonctionnement R 002 : 8 999.25

Investissement D 001 : - 4 969.69 (D)

Investissement R 021 : 5 731.69

Affectation en Réserve R 1068 en Investissement : 4 969.69

AR PREFECTURE

024-212405518-20170413-2017_04_05-DE
Regu le 21/04/2017

Le Conseil municipal ayant délibéré,

DECIDE

1 – D'approuver l'affectation des résultats comme ci-dessus indiqué ;

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Copie certifiée conforme par le Maire soussigné,
qui certifie en outre que la présente délibération a
été affichée, rendue exécutoire et adressée à
M. le Sous-Préfet de Nontron
Le Maire,



Pour le Maire,

Pascal MAZEAUD
adjoint délégué,

THIVIERS le 14 Avril 2017
Le Maire,



Pour le Maire,

Pascal MAZEAUD
adjoint délégué,

AR PREFECTURE

024-212405518-20170413-2017_04_05-DE
Regu le 21/04/2017



MAIRIE DE THIVIERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE THIVIERS

Le jeudi 13 Avril 2017 à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de THIVIERS (Dordogne), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. COUTURIER Pierre-Yves, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. COUTURIER Pierre-Yves, M. MAZEAUD Pascal, M. VIRVALEIX Vincent, M. JUGE Jacques, Mme BAUDESSON Céline, Mme DEQUANT Céline, M. AMOUROUX Patrice, Mme ROBERTS Nicola, Mme DUBOST Marie-Françoise, Mme PETITJEAN Hélène, M. VILLEPONTOUX Michel, M. BONNET Henri, Mme FAVARD Marie, Mme BRUNESSAUX Nicole, M. REBIERE Michel, Mme HYVOZ Isabelle, Mme COURNIL Sylvie, M. DOBBELS Michel, M. MOUTON Benoit, M. BOST Benoît.

ABSENTS EXCUSES : Mme GRANERI Nathalie, Mme LEHAIR Carole

ABSENTS :

POUVOIRS : Mme Nathalie GRANERI donne pouvoir à Mr Michel VILLEPONTOUX

Mme Carole LEHAIR donne pouvoir à Mme Céline DEQUANT

Date de convocation : 07 avril 2017

Nombre d'élus : 22

Nombre de présents : 20

Nombre de votants : 22

Pour : 17

Contre : 5

Abstention : 0

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer

Mme DEQUANT Céline a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

Anticipation des résultats du BP 2016 : Budget Principal

En application de la procédure d'anticipation des résultats compte tenu de la fourniture et de l'approbation des comptes de gestion 2016, les résultats sont anticipés par l'assemblée délibérante.

Le Compte de gestion présente :

Un solde d'exécution de fonctionnement de :

a) Résultats de l'exercice : 153 992.32

b) Résultats antérieurs reportés : 848 348.82

Résultats à reporter (a+b) : 1 002 341.14

Un solde d'exécution d'investissement de (D):

a) Résultats de l'exercice : - 373 351.04

b) Résultats antérieurs reportés : - 450 919.41

Résultats à reporter (a+b) : - 824 270.45

Un solde des RAR d'Investissement (E) :

a) Dépenses : - 57 236.47

b) Recettes : 201 092

Résultat (a+b) : 143 855.53

AR PREFECTURE

024-212405518-20170413-2017_04_06-DE
Regu le 21/04/2017

Décision d'affectation des résultats par anticipation:

Fonctionnement R 002 : 117 594.78

Investissement D 001 : 824 270.45

Affectation en Réserve R 1068 en Investissement : 884 746.36

Le Conseil municipal ayant délibéré,

DECIDE

D'ANTICIPER les résultats comme ci-dessus indiqué et de les inscrire au BP 2017.

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Copie certifiée conforme par le Maire soussigné,
qui certifie en outre que la présente délibération a
été affichée, rendue exécutoire et adressée à
M. le Sous-Préfet de Nontron
Le Maire,



Pour le Maire,

Pascal MAZEAUD
adjoint délégué,

THIVIERS le 14 Avril 2017
Le Maire,



Pour le Maire,

Pascal MAZEAUD
adjoint délégué,

AR PREFECTURE

024-212405518-20170413-2017_04_06-DE
Regu le 21/04/2017



MAIRIE DE THIVIERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE THIVIERS

Le jeudi 13 Avril 2017 à 21H00, le Conseil Municipal de la Commune de THIVIERS (Dordogne), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. COUTURIER Pierre-Yves, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. COUTURIER Pierre-Yves, M. MAZEAUD Pascal, M. VIRVALEIX Vincent, M. JUGE Jacques, Mme BAUDESSON Céline, Mme DEQUANT Céline, M. AMOUROUX Patrice, Mme ROBERTS Nicola, Mme DUBOST Marie-Françoise, Mme PETITJEAN Hélène, M. VILLEPONTOUX Michel, M. BONNET Henri, Mme FAVARD Marie, Mme BRUNESSAUX Nicole, M. REBIERE Michel, Mme HYVOZ Isabelle, Mme CURNIL Sylvie, M. DOBBELS Michel, M. MOUTON Benoit, M. BOST Benoît.

ABSENTS EXCUSES : Mme GRANERI Nathalie, Mme LEHAIR Carole.

ABSENTS :

POUVOIRS : Mme Nathalie GRANERI donne pouvoir à Mr Michel VILLEPONTOUX

Mme Carole LEHAIR donne pouvoir à Mme Céline DEQUANT

Date de convocation : 07 avril 2017

Nombre d'élus : 22

Nombre de présents : 20

Nombre de votants : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer

Mme DEQUANT Céline a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

Affectation des résultats 2016 – Budget EAUX :

Un solde d'exécution de fonctionnement de :

a) Résultats de l'exercice : 270 024.49

b) Résultats antérieurs reportés : 515 687.32

Résultats à reporter (a+b) : 785 711.81

Un solde d'exécution d'investissement de (D):

a) Résultats de l'exercice : 63 471.66

b) Résultats antérieurs reportés : 131 286.08

Résultats à reporter (a+b) : 194 757.74

Un solde des RAR d'Investissement (E) :

a) Dépenses : 0

b) Recettes : 0

Résultat (a+b) : 0

Décision d'affectation :

Fonctionnement R 002 : 785 711.81

Investissement R 001 : 194 757.74

Le Conseil municipal ayant délibéré,

AR PREFECTURE

024-212405518-20170413-2017_04_07-DE
Regu le 21/04/2017

DECIDE

1 – D'approuver l'affectation des résultats comme ci-dessus indiqué ;

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Copie certifiée conforme par le Maire soussigné,
qui certifie en outre que la présente délibération a
été affichée, rendue exécutoire et adressée à
M. le Sous-Préfet de Nontron
Le Maire,

Pour le Maire,

Pascal MAZEAUD
adjoint délégué, Pour le Maire,

Pascal MAZEAUD
adjoint délégué,



THIVIERS le 14 Avril 2017
Le Maire,



AR PREFECTURE

024-212405518-20170413-2017_04_07-DE
Regu le 21/04/2017



N° : 2017/04/08

MAIRIE DE THIVIERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE THIVIERS

Le jeudi 13 Avril 2017 à 21H00, le Conseil Municipal de la Commune de THIVIERS (Dordogne), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. COUTURIER Pierre-Yves, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. COUTURIER Pierre-Yves, M. MAZEAUD Pascal, M. VIRVALEIX Vincent, M. JUGE Jacques, Mme BAUDESSON Céline, Mme DEQUANT Céline, M. AMOUROUX Patrice, Mme ROBERTS Nicola, Mme DUBOST Marie-Françoise, Mme PETITJEAN Hélène, M. VILLEPONTOUX Michel, M. BONNET Henri, Mme FAVARD Marie, Mme BRUNESSAUX Nicole, M. REBIERE Michel, Mme HYVOZ Isabelle, Mme COURNIL Sylvie, M. DOBBELS Michel, M. MOUTON Benoit, M. BOST Benoît.

ABSENTS EXCUSES : Mme GRANERI Nathalie, Mme LEHAIR Carole.

ABSENTS :

POUVOIRS : Mme Nathalie GRANERI donne pouvoir à Mr Michel VILLEPONTOUX
Mme Carole LEHAIR donne pouvoir à Mme Céline DEQUANT

Date de convocation : 07 avril 2017

Nombre d'élus : 22

Nombre de présents : 20

Nombre de votants : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer

Mme DEQUANT Céline a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2017 – Budget ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

VOTE le budget primitif 2017 de l'ASSAINISSEMENT qui s'équilibre comme suit :

- Dépenses et Recettes d'exploitation : 339 218.66 €

- Dépenses et Recettes d'Investissement : 326 143.66 €

Présentation générale du budget ASSAINISSEMENT – Vue d'ensemble (au verso)

AR PREFECTURE

024-212405518-20170413-2017_04_08-DE
Regu le 21/04/2017

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXPLOITATION

	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
CREDITS D'EXPLOITATION PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	339 218,66	230 978,00
+	+	+
REPORTS		
RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 108 240,66
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	339 218,66	339 218,66

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	171 538,71	149 143,66
+	+	+
REPORTS		
RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)	4 360,80	177 000,00
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 150 244,15	(si solde positif)
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	326 143,66	326 143,66
TOTAL		
TOTAL DU BUDGET (3)	665 362,32	665 362,32

Copie certifiée conforme par le Maire soussigné,
qui certifie en outre que la présente délibération a
été affichée, rendue exécutoire et adressée à
M. le Sous-Préfet de Nontron
Le Maire,



Pour le Maire,

Pascal MAZEAUD
adjoint délégué,

THIVIERS le 14 Avril 2017
Le Maire,

Pour le Maire,

Pascal MAZEAUD
adjoint délégué,



AR PREFECTURE

024-212405518-20170413-2017_04_08-DE
Regu le 21/04/2017



MAIRIE DE THIVIERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE THIVIERS

Le jeudi 13 Avril 2017 à 21H00, le Conseil Municipal de la Commune de THIVIERS (Dordogne), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. COUTURIER Pierre-Yves, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. COUTURIER Pierre-Yves, M. MAZEAUD Pascal, M. VIRVALEIX Vincent, M. JUGE Jacques, Mme BAUDESSON Céline, Mme DEQUANT Céline, M. AMOUROUX Patrice, Mme ROBERTS Nicola, Mme DUBOST Marie-Françoise, Mme PETITJEAN Hélène, M. VILLEPONTOUX Michel, M. BONNET Henri, Mme FAVARD Marie, Mme BRUNESSAUX Nicole, M. REBIERE Michel, Mme HYVOZ Isabelle, Mme COURNIL Sylvie, M. DOBBELS Michel, M. MOUTON Benoit, M. BOST Benoît.

ABSENTS EXCUSES : Mme GRANERI Nathalie, Mme LEHAIR Carole.

ABSENTS :

POUVOIRS : Mme Nathalie GRANERI donne pouvoir à Mr Michel VILLEPONTOUX
Mme Carole LEHAIR donne pouvoir à Mme Céline DEQUANT

Date de convocation : 07 avril 2017

Nombre d'élus : 22

Nombre de présents : 20

Nombre de votants : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer

Mme DEQUANT Céline a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2017 – Budget CINEMA

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

VOTE le budget primitif 2017 du CINEMA qui s'équilibre comme suit :

- Dépenses et Recettes d'exploitation : 146 692 €

- Dépenses et Recettes d'Investissement : 10 801.69 €

Présentation générale du budget CINEMA – Vue d'ensemble (au verso)

AR PREFECTURE

024-212405518-20170413-2017_04_09-DE
Regu le 21/04/2017

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
CREDITS DE FONCTIONNEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	146 692,00	137 692,75
+	+	+
REPORTS		
RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 8 999,25
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	146 692,00	146 692,00

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	5 832,00	10 801,69
+	+	+
REPORTS		
RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 4 969,69	(si solde positif)
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	10 801,69	10 801,69
TOTAL		
TOTAL DU BUDGET (4)	157 493,69	157 493,69

Copie certifiée conforme par le Maire soussigné, qui certifie en outre que la présente délibération a été affichée, rendue exécutoire et adressée à M. le Sous-Préfet de Nontro

Pour le Maire,

**Pascal MAZEAUD
adjoint délégué,**

THIVIERS le 14 Avril 2017

Le Maire,



**Pascal MAZEAUD
adjoint délégué,**

AR PREFECTURE

024-212405518-20170413-2017_04_09-DE
Regu le 21/04/2017



MAIRIE DE THIVIERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE THIVIERS

Le jeudi 13 Avril 2017 à 21H00, le Conseil Municipal de la Commune de THIVIERS (Dordogne), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. COUTURIER Pierre-Yves, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. COUTURIER Pierre-Yves, M. MAZEAUD Pascal, M. VIRVALEIX Vincent, M. JUGE Jacques, Mme BAUDESSON Céline, Mme DEQUANT Céline, M. AMOUROUX Patrice, Mme ROBERTS Nicola, Mme DUBOST Marie-Françoise, Mme PETITJEAN Hélène, M. VILLEPONTOUX Michel, M. BONNET Henri, Mme FAVARD Marie, Mme BRUNESSAUX Nicole, M. REBIERE Michel, Mme HYVOZ Isabelle, Mme CURNIL Sylvie, M. DOBBELS Michel, M. MOUTON Benoit, M. BOST Benoît.

ABSENTS EXCUSES : Mme GRANERI Nathalie, Mme LEHAIR Carole.

ABSENTS :

POUVOIRS : Mme Nathalie GRANERI donne pouvoir à Mr Michel VILLEPONTOUX

Mme Carole LEHAIR donne pouvoir à Mme Céline DEQUANT

Date de convocation : 07 avril 2017

Nombre d'élus : 22

Nombre de présents : 20

Nombre de votants : 22

Pour : 17

Contre : 5

Abstention : 0

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer

Mme DEQUANT Céline a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2017 – Budget COMMUNE

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

VOTE le budget primitif 2017 COMMUNE qui s'équilibre comme suit :

- Dépenses et Recettes d'exploitation : 3 348 231.78 €

- Dépenses et Recettes d'Investissement : 1 334 180.05 €

Présentation générale du budget COMMUNE – Vue d'ensemble (au verso)

AR PREFECTURE

024-212405518-20170413-B2017_04_10-DE
Regu le 05/05/2017

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 348 231,78	3 230 637,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 117 594,78
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	3 348 231,78	3 348 231,78

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	452 673,13	1 133 088,05
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	57 236,47	201 092,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 824 270,45	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	1 334 180,05	1 334 180,05
	TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (4)	4 682 411,83	4 682 411,83

Copie certifiée conforme par le Maire soussigné,
qui certifie en outre que la présente délibération a
été affichée, rendue exécutoire et adressée à
M. le Sous-Préfet de Nontron
Le Maire,

THIVIERS le 14 Avril 2017
Le Maire,



AR PREFECTURE
024-212405518-20170413-B2017_04_10-DE Regu le 05/05/2017



MAIRIE DE THIVIERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE THIVIERS

Le jeudi 13 Avril 2017 à 21H00, le Conseil Municipal de la Commune de THIVIERS (Dordogne), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. COUTURIER Pierre-Yves, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. COUTURIER Pierre-Yves, M. MAZEAUD Pascal, M. VIRVALEIX Vincent, M. JUGE Jacques, Mme BAUDESSON Céline, Mme DEQUANT Céline, M. AMOUROUX Patrice, Mme ROBERTS Nicola, Mme DUBOST Marie-Françoise, Mme PETITJEAN Hélène, M. VILLEPONTOUX Michel, M. BONNET Henri, Mme FAVARD Marie, Mme BRUNESSAUX Nicole, M. REBIERE Michel, Mme HYVOZ Isabelle, Mme COUNIL Sylvie, M. DOBBELS Michel, M. MOUTON Benoit, M. BOST Benoît.

ABSENTS EXCUSES : Mme GRANERI Nathalie, Mme LEHAIR Carole.

ABSENTS :

POUVOIRS : Mme Nathalie GRANERI donne pouvoir à Mr Michel VILLEPONTOUX
Mme Carole LEHAIR donne pouvoir à Mme Céline DEQUANT

Date de convocation : 07 avril 2017

Nombre d'élus : 22

Nombre de présents : 20

Nombre de votants : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer

Mme DEQUANT Céline a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2017 – Budget EAUX

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

VOTE le budget primitif 2017 des EAUX qui s'équilibre comme suit :

- Dépenses et Recettes d'exploitation : 1 069 721.81€

- Dépenses et Recettes d'Investissement : 1 209 479.55 €

Présentation générale du budget EAUX – Vue d'ensemble (au verso)

AR PREFECTURE

024-212405518-20170413-2017_04_11-DE
Regu le 21/04/2017

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXPLOITATION

	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
CREDITS D'EXPLOITATION PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 069 721,81	284 010,00
+	+	+
R R E P O R T S		
RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 785 711,81
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	1 069 721,81	1 069 721,81

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1066)	1 209 479,55	1 014 721,81
+	+	+
R R E P O R T S		
RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 194 757,74
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	1 209 479,55	1 209 479,55
TOTAL		
TOTAL DU BUDGET (3)	2 279 201,36	2 279 201,36

Copie certifiée conforme par le Maire soussigné,
qui certifie en outre que la présente délibération a
été affichée, rendue exécutoire et adressée à
M. le Sous-Préfet de Nantrop
Le Maire,

Pour le Maire,

Pascal MAZEAUD
adjoint délégué,



Pour le Maire,

Pascal MAZEAUD
adjoint délégué,



THIVIERS le 14 Avril 2017
Le Maire,

AR PREFECTURE

024-212405518-20170413-2017_04_11-DE
Regu le 21/04/2017



MAIRIE DE THIVIERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE THIVIERS

Le jeudi 13 Avril 2017 à 21H00, le Conseil Municipal de la Commune de THIVIERS (Dordogne), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. COUTURIER Pierre-Yves, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. COUTURIER Pierre-Yves, M. MAZEAUD Pascal, M. VIRVALEIX Vincent, M. JUGE Jacques, Mme BAUDESSON Céline, Mme DEQUANT Céline, M. AMOUROUX Patrice, Mme ROBERTS Nicola, Mme DUBOST Marie-Françoise, Mme PETITJEAN Hélène, M. VILLEPONTOUX Michel, M. BONNET Henri, Mme FAVARD Marie, Mme BRUNESSAUX Nicole, M. REBIERE Michel, Mme HYVOZ Isabelle, Mme COUNIL Sylvie, M. DOBBELS Michel, M. MOUTON Benoit, M. BOST Benoît.

ABSENTS EXCUSES : Mme GRANERI Nathalie, Mme LEHAIR Carole.

ABSENTS :

POUVOIRS : Mme Nathalie GRANERI donne pouvoir à Mr Michel VILLEPONTOUX
Mme Carole LEHAIR donne pouvoir à Mme Céline DEQUANT

Date de convocation : 07 avril 2017

Nombre d'élus : 22

Nombre de présents : 20

Nombre de votants : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer

Mme DEQUANT Céline a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

OBJET : COMPTE DE GESTION 2016– BUDGET ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal après s'être fait présenté le budget primitif assainissement de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Trésorier accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif du budget Assainissement de la Commune de Thiviers de l'exercice 2016,

Après s'être assuré que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016,

statuant sur l'exécution du budget assainissement de la Commune de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et annexes,

statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

AR PREFECTURE

024-212405518-20170413-2017_04_12-DE
Regu le 21/04/2017

DECLARE que le compte de gestion dressé pour le budget Assainissement de la Commune de Thiviers pour l'exercice 2016 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Copie certifiée conforme par le Maire soussigné,
qui certifie en outre que la présente délibération a
été affichée, rendue exécutoire et adressée à
M. le Sous-Préfet de Nontron
Le Maire,



Pour le Maire,

Pascal MAZEAUD
adjoint délégué,

THIVIERS le 14 Avril 2017
Le Maire,



Pour le Maire,

Pascal MAZEAUD
adjoint délégué,

AR PREFECTURE

024-212405518-20170413-2017_04_12-DE
Regu le 21/04/2017



N° : 2017/04/13

MAIRIE DE THIVIERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE THIVIERS

. Le jeudi 13 Avril 2017 à 21H00, le Conseil Municipal de la Commune de THIVIERS (Dordogne), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. COUTURIER Pierre-Yves, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. COUTURIER Pierre-Yves, M. MAZEAUD Pascal, M. VIRVALEIX Vincent, M. JUGE Jacques, Mme BAUDESSON Céline, Mme DEQUANT Céline, M. AMOUROUX Patrice, Mme ROBERTS Nicola, Mme DUBOST Marie-Françoise, Mme PETITJEAN Hélène, M. VILLEPONTOUX Michel, M. BONNET Henri, Mme FAVARD Marie, Mme BRUNESSAUX Nicole, M. REBIERE Michel, Mme HYVOZ Isabelle, Mme COURNIL Sylvie, M. DOBBELS Michel, M. MOUTON Benoit, M. BOST Benoît.

ABSENTS EXCUSES : Mme GRANERI Nathalie, Mme LEHAIR Carole.

ABSENTS :

POUVOIRS : Mme Nathalie GRANERI donne pouvoir à Mr Michel VILLEPONTOUX

Mme Carole LEHAIR donne pouvoir à Mme Céline DEQUANT

Date de convocation : 07 avril 2017

Nombre d'élus : 22

Nombre de présents : 20

Nombre de votants : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer

Mme DEQUANT Céline a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

OBJET : COMPTE DE GESTION 2016 – BUDGET CINEMA

Le Conseil Municipal après s'être fait présenté le budget primitif cinéma de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Trésorier accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer, Après avoir entendu et approuvé le compte administratif du budget cinéma de la Commune de Thiviers de l'exercice 2016,

Après s'être assuré que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016,
statuant sur l'exécution du budget Cinéma de la Commune de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et annexes,
statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

AR PREFECTURE

024-212405518-20170413-2017_04_13-DE
Regu le 21/04/2017

DECLARE que le compte de gestion dressé pour le budget Cinéma de la Commune de Thiviers pour l'exercice 2016 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Copie certifiée conforme par le Maire soussigné,
qui certifie en outre que la présente délibération a
été affichée, rendue exécutoire et adressée à
M. le Sous-Préfet de Nontron
Le Maire,



Pour le Maire,

**Pascal MAZEAUD
adjoint délégué,**

THIVIERS le 14 Avril 2017

Le Maire,



Pour le Maire,

**Pascal MAZEAUD
adjoint délégué,**

AR PREFECTURE

024-212405518-20170413-2017_04_13-DE
Regu le 21/04/2017



N° : 2017/04/14

MAIRIE DE THIVIERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE THIVIERS

Le jeudi 13 Avril 2017 à 21H00, le Conseil Municipal de la Commune de THIVIERS (Dordogne), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. COUTURIER Pierre-Yves, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. COUTURIER Pierre-Yves, M. MAZEAUD Pascal, M. VIRVALEIX Vincent, M. JUGE Jacques, Mme BAUDESSON Céline, Mme DEQUANT Céline, M. AMOUROUX Patrice, Mme ROBERTS Nicola, Mme DUBOST Marie-Françoise, Mme PETITJEAN Hélène, M. VILLEPONTOUX Michel, M. BONNET Henri, Mme FAVARD Marie, Mme BRUNESSAUX Nicole, M. REBIERE Michel, Mme HYVOZ Isabelle, Mme COUNIL Sylvie, M. DOBBELS Michel, M. MOUTON Benoit, M. BOST Benoit.

ABSENTS EXCUSES : Mme GRANERI Nathalie, Mme LEHAIR Carole.

ABSENTS :

POUVOIRS : Mme Nathalie GRANERI donne pouvoir à Mr Michel VILLEPONTOUX

Mme Carole LEHAIR donne pouvoir à Mme Céline DEQUANT

Date de convocation : 07 avril 2017

Nombre d'élus : 22

Nombre de présents : 20

Nombre de votants : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer

Mme DEQUANT Céline a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

OBJET : COMPTE DE GESTION 2016 – BUDGET COMMUNE :

Le Conseil Municipal après s'être fait présenté le budget primitif de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016,

statuant sur l'exécution du budget de la Commune de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et annexes,

statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

DECLARE que le compte de gestion dressé pour la Commune de Thiviers pour l'exercice 2016 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

AR PREFECTURE

024-212405518-20170413-2017_04_14-DE
Regu le 26/04/2017

Copie certifiée conforme par le Maire soussigné,
qui certifie en outre que la présente délibération a
été affichée, rendue exécutoire et adressée à
M. le Sous-Préfet de Nontron
Le Maire,

THIVIERS le 14 Avril 2017

Le Maire,



Pour le Maire,

Pascal MAZEAUD
adjoint délégué,



Pour le Maire,

Pascal MAZEAUD
adjoint délégué,

AR PREFECTURE

024-212405518-20170413-2017_04_14-DE
Regu le 26/04/2017



MAIRIE DE THIVIERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE THIVIERS

Le jeudi 13 Avril 2017 à 21H00, le Conseil Municipal de la Commune de THIVIERS (Dordogne), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. COUTURIER Pierre-Yves, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. COUTURIER Pierre-Yves, M. MAZEAUD Pascal, M. VIRVALEIX Vincent, M. JUGE Jacques, Mme BAUDESSON Céline, Mme DEQUANT Céline, M. AMOUROUX Patrice, Mme ROBERTS Nicola, Mme DUBOST Marie-Françoise, Mme PETITJEAN Hélène, M. VILLEPONTOUX Michel, M. BONNET Henri, Mme FAVARD Marie, Mme BRUNESSAUX Nicole, M. REBIERE Michel, Mme HYVOZ Isabelle, Mme COURNIL Sylvie, M. DOBBELS Michel, M. MOUTON Benoît, M. BOST Benoît.

ABSENTS EXCUSES : Mme GRANERI Nathalie, Mme LEHAIR Carole.

ABSENTS :

POUVOIRS : Mme Nathalie GRANERI donne pouvoir à Mr Michel VILLEPONTOUX
Mme Carole LEHAIR donne pouvoir à Mme Céline DEQUANT

Date de convocation : 07 avril 2017

Nombre d'élus : 22

Nombre de présents : 20

Nombre de votants : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer

Mme DEQUANT Céline a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

OBJET : COMPTE DE GESTION 2016 – BUDGET EAUX

Le Conseil Municipal après s'être fait présenté le budget primitif EAUX de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Trésorier accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif du budget Eaux de la Commune de Thiviers de l'exercice 2016,

Après s'être assuré que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016,

statuant sur l'exécution du budget Eaux de la Commune de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et annexes,

statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

AR PREFECTURE

024-212405518-20170413-2017_04_15-DE
Regu le 21/04/2017

DECLARE que le compte de gestion dressé pour le budget Eaux de la Commune de Thiviers pour l'exercice 2016 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Copie certifiée conforme par le Maire soussigné,
qui certifie en outre que la présente délibération a
été affichée, rendue exécutoire et adressée à
M. le Sous-Préfet de Nontron
Le Maire,



Pour le Maire,

**Pascal MAZEAUD
adjoint délégué,**

THIVIERS le 14 Avril 2017
Le Maire

Pour le Maire,

**Pascal MAZEAUD
adjoint délégué,**



AR PREFECTURE

024-212405518-20170413-2017_04_15-DE
Regu le 21/04/2017



N° : 2017/04/16

MAIRIE DE THIVIERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE THIVIERS

Le jeudi 13 avril 2017 à 21H00, le Conseil Municipal de la Commune de THIVIERS (Dordogne), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. COUTURIER Pierre-Yves, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. COUTURIER Pierre-Yves, M. MAZEAUD Pascal, M. VIRVALEIX Vincent, M. JUGE Jacques, Mme BAUDESSON Céline, Mme DEQUANT Céline, M. AMOUROUX Patrice, Mme ROBERTS Nicola, Mme DUBOST Marie-Françoise, Mme PETITJEAN Hélène, M. VILLEPONTOUX Michel, M. BONNET Henri, Mme FAVARD Marie, Mme BRUNESSAUX Nicole, M. REBIERE Michel, Mme HYVOZ Isabelle, Mme CURNIL Sylvie, M. DOBBELS Michel, M. MOUTON Benoit, M. BOST Benoît.

ABSENTS EXCUSES : Mme GRANERI Nathalie, Mme LEHAIR Carole.

ABSENTS :

POUVOIRS : Mme Nathalie GRANERI donne pouvoir à Mr Michel VILLEPONTOUX
Mme Carole LEHAIR donne pouvoir à Mme Céline DEQUANT

Date de convocation : 07 avril 2017

Nombre d'élus : 22

Nombre de présents : 20

Nombre de votants : 22

Pour : 14

Contre : 6

Abstention : 2

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer

Mme DEQUANT Céline a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

OBJET : Vote des taux d'imposition pour 2017

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE de voter les taux suivants pour l'année 2017

Désignation des taxes	Taux votés 2017
Taxe d'habitation	14,8
Taxe Foncier Bâti	30,47
Taxe foncier non bâti	80,03

Copie certifiée conforme par le Maire soussigné,
qui certifie en outre que la présente délibération a
été affichée, rendue exécutoire et adressée à
M. le Sous-Préfet de Nontron

Le Maire,



Pascal MAZEAUD
adjoint délégué,

Pour le Maire,

Pascal MAZEAUD
adjoint délégué

THIVIERS le 14 Avril 2017
Le Maire,



AR PREFECTURE

024-212405518-20170413-2017_04_16-DE
Regu le 21/04/2017



MAIRIE DE THIVIERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE THIVIERS

Le jeudi 13 Avril 2017 à 21H00, le Conseil Municipal de la Commune de THIVIERS (Dordogne), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. COUTURIER Pierre-Yves, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. COUTURIER Pierre-Yves, M. MAZEAUD Pascal, M. VIRVALEIX Vincent, M. JUGE Jacques, Mme BAUDESSON Céline, Mme DEQUANT Céline, M. AMOUROUX Patrice, Mme ROBERTS Nicola, Mme DUBOST Marie-Françoise, Mme PETITJEAN Hélène, M. VILLEPONTOUX Michel, M. BONNET Henri, Mme FAVARD Marie, Mme BRUNESSAUX Nicole, M. REBIERE Michel, Mme HYVOZ Isabelle, Mme COURNIL Sylvie, M. DOBBELS Michel, M. MOUTON Benoit, M. BOST Benoît.

ABSENTS EXCUSES : Mme GRANERI Nathalie, Mme LEHAIR Carole.

ABSENTS :

POUVOIRS : Mme Nathalie GRANERI donne pouvoir à Mr Michel VILLEPONTOUX
Mme Carole LEHAIR donne pouvoir à Mme Céline DEQUANT

Date de convocation : 07 avril 2017

Nombre d'élus : 22

Nombre de présents : 20

Nombre de votants : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer

Mme DEQUANT Céline a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

OBJET: Indemnité de fonctions des élus à compter du 1^{er} janvier 2017

La délibération n° 2015/10/03 en date du 9 octobre 2015 fixe les modalités d'attribution des indemnités de fonctions des élus à compter du 9 octobre 2015.

Le décret 2017-85 du 26 janvier 2017 relatif à la modification de la rémunération des personnels civils et militaires de l'état, des personnels des collectivités territoriales et des personnels des établissements publics d'hospitalisation, modifie les tableaux de correspondance entre indices bruts et majorés à compter du 1^{er} janvier 2017. Les indemnités sont calculées en appliquant le pourcentage du barème lié à la population de la commune à la valeur de l'indice terminal brut.

Ces indemnités seront automatiquement revalorisées en fonction de l'évolution de la valeur du point d'indice de la fonction publique et payées mensuellement.

Nom Prénom	Fonction	Délégation	Taux indemnité en % de l'indice terminal brut	Majoration 15% chef-lieu de Canton
COUTURIER Pierre-Yves	Maire		43%	oui
MAZEAUD Pascal	Adjoint	Finances - Ressources Humaines	12,50%	oui
DEQUANT Céline	Adjoint	Culture – Communication – Marchés et cérémonies	12,50%	oui
JUGE Jacques	Adjoint	Urbanisme – Propreté de la ville	12,50%	oui
LEHAIR Carole	Adjoint	Aménagements Urbains projet Ville	12,50%	oui
VIRVALEIX Vincent	Adjoint	Commerces et nouvelles implantations	12,50%	oui
BAUDESSON Céline	Adjoint	Ecoles – Enfance et Jeunesse – Conseil Jeunes	12,50%	oui
GRANERI Nathalie	Conseiller délégué	Cinéma - Harmonie Municipale - Programmation des manifestations culturelles et artistiques	6,00%	oui
DUBOST Marie-Françoise	Conseiller délégué	Espaces Verts – Cadre de Vie et Parc Naturel Régional Périgord Limousin	6,00%	oui
AMOUROUX Patrice	Conseiller délégué	Associations Municipales et infrastructures dédiées aux manifestations	6,00%	oui
BONNET Henri	Conseiller délégué	Travaux et réseaux	6,00%	oui

AR PREFECTURE

024-212405518-20170413-2017_04_17-DE
Regu le 21/04/2017

Après en avoir délibéré le Conseil municipal accepte cette modification.

copie certifiée conforme par le Maire soussigné,
qui certifie en outre que la présente délibération a
été affichée, rendue exécutoire et adressée à
M. le Sous-Préfet de Nontron
Le Maire,



Pour le Maire,

Pascal MAZEAUD
adjoint délégué,

THIVIERS le 14 Avril 2017
Le Maire,



Pour le Maire,

Pascal MAZEAUD
adjoint délégué,

AR PREFECTURE

024-212405518-20170413-2017_04_17-DE
Regu le 21/04/2017



N°2017/04/18

MAIRIE DE THIVIERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE THIVIERS

Le jeudi 13 Avril 2017 à 21H00, le Conseil Municipal de la Commune de THIVIERS (Dordogne), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. COUTURIER Pierre-Yves, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. COUTURIER Pierre-Yves, M. MAZEAUD Pascal, M. VIRVALEIX Vincent, M. JUGE Jacques, Mme BAUDESSON Céline, Mme DEQUANT Céline, M. AMOUROUX Patrice, Mme ROBERTS Nicola, Mme DUBOST Marie-Françoise, Mme PETITJEAN Hélène, M. VILLEPONTOUX Michel, M. BONNET Henri, Mme FAVARD Marie, Mme BRUNESSAUX Nicole, M. REBIERE Michel, Mme HYVOZ Isabelle, Mme COURNIL Sylvie, M. DOBBELS Michel, M. MOUTON Benoit, M. BOST Benoît.

ABSENTS EXCUSES : Mme GRANERI Nathalie, Mme LEHAIR Carole.

ABSENTS :

POUVOIRS : Mme Nathalie GRANERI donne pouvoir à Mr Michel VILLEPONTOUX

Mme Carole LEHAIR donne pouvoir à Mme Céline DEQUANT

Date de convocation : 07 avril 2017

Nombre d'élus : 22

Nombre de présents : 20

Nombre de votants : 22

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 7

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer

Lissage des taux de Foncier Non Bâti de la communauté des communes des Marches du Périg'or Limousin Thiviers - Jumilhac

Par délibérations concordantes de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale et du conseil municipal de la commune concernée, les taux intercommunaux votés peuvent être appliqués de manière progressive par fractions égales sur une période maximale de douze années, sous réserve que le rapport entre ces taux et les taux votés par le conseil municipal l'année du rattachement de cette commune soit supérieur à 10 %.

Pour le taux de foncier non bâti, toutes les communes entrantes peuvent y prétendre à l'exception des communes de Lempzours et St Jean de Côte.

Il est proposé au conseil d'opter pour le lissage du taux de foncier non bâti communautaire sur une période de trois ans, sa mise en œuvre étant subordonnée à des délibérations concordantes des communes concernées.

Pour information :

AR PREFECTURE

024-212405518-20170413-2017_04_18-DE
Regu le 26/04/2017

CCPT
TFNB 2016 : 5.61%

CCMPL
TFNB 2017 : 10.16%

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **DECIDE d'opter pour le lissage du taux de foncier non bâti communautaire sur une période de trois ans.**

Copie certifiée conforme par le Maire soussigné,
qui certifie en outre que la présente délibération a
été affichée, rendue exécutoire et adressée à
M. le Sous-Préfet de Nontron
Le Maire,



Pour le Maire,

Pascal MAZEAUD
adjoint délégué,

THIVIERS le 14 Avril 2017
Le Maire,



Pour le Maire,

Pascal MAZEAUD
adjoint délégué,

AR PREFECTURE

024-212405518-20170413-2017_04_18-DE
Regu le 26/04/2017